

Objet : Compte Rendu de la réunion du bureau

Le 16 mars 2006, à 20 heures, les membres du bureau se sont réunis au restaurant Le Martin's Pub.

Bureau présidé par Philippe Stanislas, président de l'Association.

Il est établi une feuille d'émargement, annexée au compte rendu, signée par les membres présents.

PRESENTS

Philippe Stanislas
David Ghachi
Monique Mainguy
Alexandre Brunner
Sandra Dedovic
Nathalie Vauchez
Luc De La Tranchade
Guylaine Marotte
Tony Fricot
Mounir El Ghazal
Jean-Claude Biendel

EXCUSES

Gilles Boucher
Jean-Claude Biendel
Benjamin Moriceau
Philippe Brulois
Sophie Maudet

Aussi le quorum étant atteint, le bureau peut valablement délibérer sur l'ordre du jour rappelé par le président :

1. Présentation par Jean-Claude Arnaut de la soirée Rames Guyane à la Pergola le 7 avril prochain.
2. Intervention de M. Dupont sur son activité de taxi navette la nuit. horaires des bornes
3. Intervention de M. Labrusse sur les nouvelles décisions concernant la circulation dans Saint Martin.
4. Marché couvert de Saint Martin.
5. Projets en cours.
6. Questions diverses

Etaient également présent à cette réunion Mr Labrusse , M. Dupont, M. Arnaud.

En introduction, Philippe Stanislas annonce la démission de M. Brulois Philippe pour raisons

professionnelles.

1 SOIREE RAMES GUYANE A LA PERGOLA

Jean Claude Arnaud souhaite mettre en place une contribution autre que financière de la part des restaurateurs, qui se traduira par un « don » de 200 toasts par établissement martinais. Deux restaurateurs des autres communes seront mis à contribution. Tout le monde a répondu présent.

Le vin sera offert, les ostréiculteurs participeront également. La bouteille de champagne sera mise au prix de 30€. Le prix de participation de cette soirée sera de 20€. D'ici cette soirée, des

T-Shirts, et des casquettes au logo de Rames Guyane sont proposés à la vente. M. Arnaud propose la mise en place de navettes pour ramener les participants à cette soirée à bon port. M Dupont nous propose ses services gracieusement. M Arnaud souhaiterait qu'une fois par mois les personnels des restaurants et autres commerces revêtent les couleurs de Rames Guyane, ceci afin d'informer la population locale et les estivants.

2 INTERVENTION DE M. Dupont

M Dupont tient à remercier l'association des commerces de nuit pour sa participation l'an passé à l'élaboration des flyers informant sur la mise en circulation d'un taxi de nuit. Cette opération fut un succès, M Dupont constate que les comportements nocturnes sont de plus en plus dangereux et qu'il est important de continuer à être vigilant. Une réunion est prévue avec la DDE à laquelle seront conviés tous les détenteurs de Licence 4 : restaurants, bars, boîtes de nuit. M Stanislas souhaite une réflexion sur les tarifs, afin que le taxi soit accessible à tous les budgets .

3 CIRCULATION : M Labrusse

Haute saison : 11h30 – 1h fermeture du 1^{er} juillet au 31 août. Les horaires seront assouplis du 1^{er} au 15 juillet en fonction du temps.

En ce qui concerne les livraisons, autorisation jusqu'à 10h30 intra muros, un emplacement place de l'Eglise sera réservé jusqu'à 16h30. Il est prévu une installation de bornes en haut de la rue de Sully, qui sera fermée en haute saison de 10h30 à 24h et de 10h30 à 19h en basse saison. M Labrusse nous confirme l'installation d'un panneau signalant la fermeture du port au niveau de la caserne, ainsi que d'un autre panneau à l'entrée du port indiquant : « dernier parking avant zone piétonne ». Une déviation est prévue pour les camping cars au rond point Jean Moulin. Divers panneaux de signalisation seront installés concernant les hôtels. En dépit des refus de la mairie concernant la gratuité du parking de la Courtine à partir de minuit, nous décidons de relancer la demande.

4 MARCHÉ COUVERT

Une affiche a été réalisée par l'association indiquant les horaires du marché ainsi que les commerces présents. Il est prévu par le biais de M Brin une signalétique à l'entrée du marché ainsi qu'un éclairage supplémentaire dans certaines zones du marché. Nous envisageons un déballage place de la Poterne rejoignant le port en prenant soin de bien sélectionner les camelots. Pour dynamiser le marché, il est prévu une nocturne le vendredi soir en haute saison. Les horaires seront décidés par les commerçants du marché. Le dimanche de Pâques est prévu en continu, de 9h à 18h. location ne serait pas plus adaptée à nos besoins. Pierre Labrusse verra cela avec la mairie.

5 PROJETS EN COURS

a : Journée musicale du 11 juin

Cette journée est prévue Porte des Campani sur l'emplacement de Cinésites, dans les remparts, de 15h à 21h. La police municipale pour des raisons de sécurité sera présente. Nous souhaiterions le parrainage de Jean-Jacques Debout.

b : Restos du cœur :

le passage auprès des restaurateurs est prévu à Pâques

c : marché de l'association

Nous envisageons d'organiser un marché OU « foire-exposition », début octobre, place de la République, avec des stands gratuits ou à faible prix pour les adhérents de l'association.

d : petit train

Le principal souci reste l'image de ce train. Est-ce positif ou non pour Saint Martin ? Une commission générale des élus aura lieu à la fin du mois avant le conseil municipal d'avril, date à laquelle la décision sera prise.

e : site de l'association

Suite à une proposition d'Edouard DESLANDES, de « Dimension IT », Philippe Stanislas nous soumet le projet d'évolution du site internet (bandeau publicitaire, annuaire administrable, module article : chaque membre pourra intervenir sous forme de forum avec modérateur). Le prix pourrait être de 30 € par an et par membre pour personnaliser son module. Un devis de 500 € ht est proposé par Dimension IT. Au final la conception du site s'élève à 800€ ht, 300 € ayant déjà été réglé au moment de la création du site. Le bureau a voté ce projet.

6 QUESTIONS DIVERSES

Assemblée Générale

La date est fixée au 29 juin.

La course des garçons de café

est prévue le 25 juin.